

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



Une peuple-un-but-une foi

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

UNIVERSITÉ GASTON BERGER DE SAINT-LOUIS



UNIVERSITE
GASTON BERGER

L'excellence au service du développement

COLLÈGE DES ÉCOLES DOCTORALES

COLLECTIF DES DOCTORANTS

APPEL A COMMUNICATIONS

**11^{ème} ÉDITION DES JOURNÉES SCIENTIFIQUES
DE L'UNIVERSITE GASTON BERGER**

Les 7, 8 et 9 juin 2023

**Thème : Recherche universitaire et
valorisation des résultats**

PRÉSENTATION

Le collège des Écoles Doctorales de l'Université Gaston Berger de Saint Louis, en collaboration avec le Collectif des doctorants organise la **onzième édition** de ses **journées scientifiques** les **7, 8 et 9 Juin 2023** sur le thème « **Recherche universitaire et valorisation des résultats** ». Cette onzième édition a pour but de réfléchir sur les stratégies de valorisation des résultats de la recherche universitaire en vue d'améliorer leur impact sur le processus de développement socio-économique de l'Afrique en général et du Sénégal en particulier.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le développement et l'amélioration de la condition de vie des populations sont au cœur des politiques des différents pays du monde. En réalité, chaque pays cherche à rendre meilleur le bien-être de sa population en luttant contre la pauvreté et en menant des actions nécessaires à un bon cadre de vie.

Toute société fait face à des défis économiques, sociaux, environnementaux, culturels, politiques, etc. Pour répondre à ces exigences, il est nécessaire de réfléchir sur les stratégies de développements pour un monde meilleur. Dès lors, l'un des paramètres essentiels du développement est le savoir dont l'un des moyens d'acquisition n'est rien d'autre que la recherche.

Le sujet de la valorisation des résultats de la recherche n'est pas nouveau et a fait l'objet de nombreux débats dans le monde. Il est de plus en plus prégnant dans l'exercice de notre métier. Dans le contexte de la société de la connaissance et d'une concurrence mondiale du savoir, la question de la valorisation de la recherche devient en effet de plus en plus stratégique. L'obtention de financements, notamment publics, est d'ailleurs désormais souvent conditionnée à la « capacité des chercheurs à générer de la connaissance mobilisable par la société ou à irriguer celle-ci d'un savoir utile. Compte tenu de ces enjeux majeurs en termes économiques et sociétaux, l'incitation croissante à valoriser les résultats de la recherche émane de multiples institutions (le Ministère, les universités et écoles, les laboratoires etc..). Ainsi, la valorisation des résultats de recherche scientifique est un des piliers incontournables afin d'aboutir à un développement harmonieux.

Sur le plan théorique, la valorisation de la recherche ne se résume pas à un simple transfert des résultats de la recherche de l'université et des laboratoires vers les entreprises. Elle recouvre des activités multiples aux périmètres plus au moins définis (détection des savoirs valorisables, soutiens des programmes de pré-valorisation, stimulation et orientation des collaborations avec

l'univers privé, soutiens au transfert technologique, gestion et valorisation de portefeuille de brevets, accompagnement à la création d'entreprise innovante, diffusion de la culture scientifique et technique...).

La valorisation de la recherche s'effectue par le biais de la coopération entre la recherche publique et les entreprises et par la mobilité des chercheurs. Elle stipule le plus souvent une appropriation privée (exclusive ou non) des produits de la recherche. On peut citer quelques formes de valorisation de la recherche publique :

- la signature de contrats de recherche par les universités et les centres publics de recherche avec les entreprises ;
- l'exploitation des résultats de la recherche (dépôt de brevets par les universités et négociation de licences d'exploitation rapportant une rémunération aux universités) ;
- la mobilité des chercheurs : de jeunes doctorants appartenant à un laboratoire de recherche public vont préparer leur thèse dans une entreprise (la thèse est financée en partie par l'entreprise) ; un chercheur ou une équipe de chercheurs apporte son concours scientifique ou son conseil à une entreprise, etc.
- la création d'entreprises par les chercheurs eux-mêmes. Le chercheur est amené à revêtir les habits de l'entrepreneur.

Pour y parvenir les laboratoires de recherche dans les universités, les institutions publiques, les entreprises et les organisations non gouvernementales doivent travailler en étroite collaboration pour que les résultats issus de la recherche universitaire soient mieux valorisés pour le règlement des questions liées au développement des pays.

L'adoption d'une « une recherche ouverte » qui doit être multiple aussi bien économique, environnemental que sociétal est fondamentale. Ainsi, pour une meilleure appropriation de ces résultats de recherche, leur valorisation devient un impératif pour toutes les structures de recherche.

C'est donc pour faire le point des acquis, des goulots d'étranglement et des défis à relever en matière de valorisation des résultats de la recherche que la présente manifestation scientifique est projetée. Elle vise à répondre à une série de questions essentielles en lien avec le développement, à savoir, quels sont le rôle et les défis majeurs des universités en ce qui concerne la recherche et la valorisation ? Quelles nouvelles orientations en matière de recherche scientifique, d'innovations et de production de connaissances innovantes et de pointe pour parvenir à relever le défi du sous-développement ?

OBJECTIFS

Les objectifs de la 11^{ème} édition sont :

- Sensibiliser les acteurs sur l'importance et l'urgence de la valorisation des résultats de la recherche ;
- Stimuler l'innovation dans les différents domaines scientifiques ;
- Développer les coopérations entre laboratoires et partenaires ;
- Sensibiliser les acteurs et partenaires sur l'importance de la Propriété Intellectuelle ;
- Sensibiliser les Institutions Financières sur l'importance de leur participation active à la valorisation des résultats de la recherche ;
- Créer un cadre de réflexion sur comment assurer la vulgarisation des résultats de recherche, des innovations et des inventions technologiques.

THÉMATIQUES

Les contributeurs aux JSUGB 2023 pourront s'intéresser à l'un quelconques des axes ci-après :

- Santé et Sports
- Agriculture, Nutrition et Alimentation
- Eau, Énergie, Espace et Environnement
- Langues, Arts et Sociétés
- Économie et Gestion
- Droit, Science politique et Développement
- Sciences, Technologies, Ingénierie et Innovation

MODALITÉS DE SOUMISSION

Les propositions de communications doivent parvenir, sous forme de **résumé en français ou anglais au format Word, au plus tard le 23 mai 2023**. Soumettre les propositions de communications en ligne avant la date limite indiquée <https://bit.ly/3HiuEjJ>

Les propositions de communication devront comprendre les éléments suivants :

- Le titre de votre communication ;
- La liste de l'auteur (e) ou des auteurs(e)s (prénoms, noms, institution(s) d'appartenance) ;
- Les coordonnées (email de l'auteur(e) ou des auteurs correspondant(s), téléphones) ;

- Un résumé de **500 mots ou 1000 signes au maximum, espace non comprise, en format Word, Times New Roman, police 12, interligne 1,5** et rédigé selon les normes scientifiques usuelles;
- La référence à une ou deux thématiques;
- Trois à cinq mots-clés séparés par des points virgules.

Les notifications seront envoyées par courriel aux auteurs correspondants au plus tard le 26 mai 2023.

PRESENTATION DES COMMUNICATIONS

Les communications seront présentées en sessions parallèles.

PUBLICATION DES ACTES

Les textes des communications acceptées seront publiés dans les actes des journées scientifiques.

Dates clés

Lundi 01 mai 2023	Lancement de l'appel à communications
Mardi 23 mai 2023	Date limite de réceptions des propositions
Vendredi 26 mai 2023	Notification aux auteurs
1 juin 2023	Date limite de réception des présentations

Comité scientifique

Président :

Pr. Mamadou Abdoul DIOP

Rapporteurs :

Pr. Aly SAMBOU

Pr. Mamadou Abdoulaye KONTE

Pr. Lamine DIOP

Dr. Yaya NIANG

Dr. Serigne Moustapha Bassirou NIANG

Membres :

Pr. Assane DIAKHATE

Pr. Djidiack FAYE.

Pr. Aboubakary DIAKHABY

Pr. Amadou Seidou MAIGA

Pr. Mouhamadou Moustapha AIDARA

Pr. Ngalla DJITTE

Pr. Amadou Bocar BAL

Pr. Abdoulaye DEME

Pr. El Hadji DEME

Pr. Mor FAYE

Pr. Maïssa MBAYE

Pr. Cheikh BA

Pr. Mamadou Abdoul DIOP

Pr. Mbissane NGOM

Pr. Cheikh Talibouya DIOP

Pr. Djicknoun DIOUF

Pr. André FAYE

Dr. Sara NDIAYE

Dr. Dame DIONGUE

Pr. Saidou Nourou SALL

Pr. Mouhamadou Abdoulaye KONTE

Pr. Boubou Aldiouma SY

Pr. Papa Samba NDIAYE

Pr. El Hadji Abdoul Aziz NDIAYE

Pr. Boubacar CAMARA

Pr. Babou DIENE

Pr. Ibrahima SARR

Pr. Assane DIAKHATÉ

Pr. Seydou SANÉ

Pr. Abdou Ka DIONGUE

Dr. Khadidiatou DIALLO

Pr. Chérif DIALLO

Pr. Magatte NDIAYE

Pr. Mouhamed Ben MAAOUIA

Pr. Delphe KIFOUANI

Pr. Babacar DIENG

Pr. Kalidou SY

Dr. Aliou NDAO
Dr. Assane Kane DIALLO
Dr. Papa Meïssa COULIBALY
Pr. Michel Bakar DIOP
Pr. Mariama Ndiaye DIAKHABY.
Pr. Lamine DIOP
Pr. Abdou Karim DIALLO
Pr. Malick WADE
Pr. Farokh NIASS
Pr. Mor FAYE
Pr. Ousmane NGOM
Dr. Evrad Diokel NGOM
Pr. Papa Samba NDIAYE.
Pr. Cheikh Samba WADE
Pr. Marie Emilienne FAYE DIAGNE.
Pr. Cheikh Tidiane NDIAY
Pr. Ogo SECK
Dr. Djiby Guissé DIAKHATE
Pr. Aly Souleymane DABYE
Pr. Maurice Soudieck DIONE
Dr. Serigne Mamour DIOP
Pr. Michel Bakar DIA
Pr. Abdou Karim FAROTA
Dr. Patrice CORREA
Pr. Aly Tandian
Dr. Fatou Maria DRAME
Pr. Babacar LY
Pr. Cheikh BA
Pr. Abdou Karim FAROTA
Pr. Doudou SOW
Pr. Augustin Pathé SARR
Pr. Anicet Georges Bruno MANAGA
Dr. Falilou Coundoul
Pr. Cheikh Samba Ndiaye WADE
Pr. Ansoumana BODIAN
Pr. Mame Penda BA
Pr. Birahim GUEYE
Dr. Assane Kane DIALLO
Pr. Abdou Ka DIONGUE
Pr. Adama SY
Dr. Yaya NIANG